

Un métier vécu avec passion, un chemin fait ensemble, « les Naud »

Christiane Naud

Citer ce document / Cite this document :

Naud Christiane. Un métier vécu avec passion, un chemin fait ensemble, « les Naud ». In: La Gazette des archives, n°226, 2012. Gérard Naud, un archiviste de notre temps. pp. 11-28;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2012_num_226_2_4891

Document généré le 15/03/2017

Un métier vécu avec passion, un chemin fait ensemble, « les Naud »

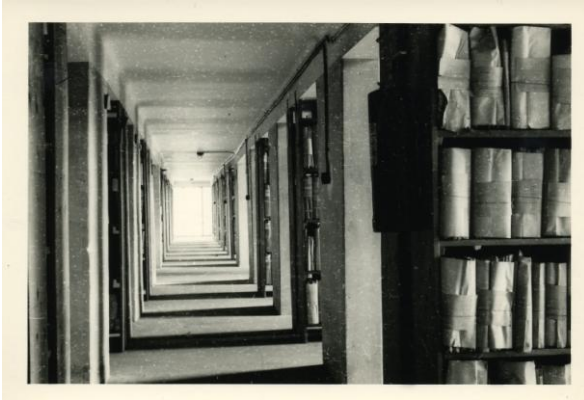
Christiane NAUD

Première étape : Bar-le-Duc, Archives départementales de la Meuse, 1959-1963

L'histoire commence en 1959, lorsque Gérard est nommé directeur des Archives départementales de la Meuse : le bâtiment est ancien, le budget modique, le public en salle de lecture limité aux quelques membres des sociétés historiques locales. C'est là qu'il va faire l'apprentissage du quotidien du métier avec le personnel – quatre personnes – en place depuis longtemps.



Portrait de Gérard Naud, le nouveau directeur des Archives de la Meuse à son bureau (1959)
© Collection familiale



Un magasin des
Archives de la Meuse
[1959-1963]
© Collection familiale

Il classe des archives judiciaires des XVII^e et XVIII^e siècles et lance également une campagne d'inspection des services administratifs départementaux.

Une grande partie de son temps est consacrée à l'inspection des archives communales : les communes sont très nombreuses et, pour la plupart, très petites. L'aspect sportif de cette activité ne lui déplaît pas, même en hiver, entre deux congères de neige. Il constate les difficultés des communes à gérer leurs archives, rédige un manuel de gestion à l'usage des secrétaires de mairie.

Il obtient du conseil général la création d'un service de documentation communale permettant aux communes de confier aux Archives départementales leurs archives pour les retrouver triées, classées, inventoriées. J'en suis la première responsable après notre mariage en janvier 1962, grâce à un contrat de travail à mi-temps avec le département. Après dix-huit mois comme conservateur aux Archives de la Seine, sous la direction d'Yves Pérotin, j'étais en disponibilité. Ce fut là le début à la fois de notre vie de couple et d'une association étroite dans l'exercice de notre métier d'archiviste, chacun avec ses idées et son tempérament. C'est ce service de documentation communale qui fut l'objet de notre premier article commun dans *La Gazette des archives*¹.

En juin 1963, au moment où nous partons en vacances pour quelques jours en Lozère, laissant notre fille Dominique – 6 mois – aux bons soins de ses grands-parents paternels à Angers : avis de vacance du poste de directeur des Archives départementales de la Sarthe. Gérard pose sa candidature, à tout hasard, soucieux de se rapprocher de ses parents âgés et aussi d'un poste possible pour moi. Surprise au retour : coup de téléphone, seul candidat. Il est muté au 1^{er} août.

¹ NAUD (Gérard et Christiane), « Le service de documentation communale de la Meuse de 1961 à 1963 », *La Gazette des archives*, n° 45, 2^e trimestre 1964, p. 65-73.

Deuxième étape : Le Mans, Archives départementales de la Sarthe, 1963-1983

Il n'aura pas fallu très longtemps pour comprendre pourquoi il n'y avait pas eu d'autre candidat. La situation était difficile : le dépôt, une ancienne prison militaire, est saturé ; le personnel est réduit, les locaux incommodes, la salle de lecture peu fréquentée.



Archives de la Sarthe, ancien bâtiment (1963)

© Gérard Naud (autorisation Archives départementales de la Sarthe)

Un projet d'extension a été préparé par le précédent directeur et doit être soumis au conseil général mais avec peu d'espoir d'aboutir. Il est en effet refusé, ainsi qu'une demande de personnel supplémentaire, dont un poste de conservateur adjoint (personnel d'État mais 90 % du salaire versé par le département). La porte n'est pourtant pas fermée.

Un récolement très approfondi permet à Gérard de constater que l'ensemble des archives postérieures à 1800 est certes pourvu de cotes, très hétéroclites, mais dépourvu d'instruments de recherche, même rudimentaires. Aucun traitement des versements n'est organisé. Il lance, avec l'aide d'une équipe de stagiaires du lycée technique voisin, encadrée par une sous-archiviste récemment nommée, un relevé systématique des intitulés portés au dos des liasses, pour lesquelles nous n'avions aucune information. Ce travail était particulièrement utile pour améliorer la description des entrées d'archives contemporaines cotées en série continue, sans distinction entre les versements.

L'année suivante, les demandes d'extension du dépôt et de création de poste sont de nouveau devant le conseil général. Celui-ci, très réticent pour le dépôt, propose un compromis : si vous pouvez attendre cinq ans de plus pour le dépôt, nous vous votons trois postes, dont celui de conservateur adjoint ; ainsi vous pourrez traiter les archives et dégager de la place par des éliminations. Ce qui fut fait : dès 1965, les éliminations ont libéré 1 km linéaire et l'extension du dépôt est effective en 1973.



Archives de la Sarthe, ancien bâtiment (1970)
© Gérard Naud (autorisation Archives départementales de la Sarthe)



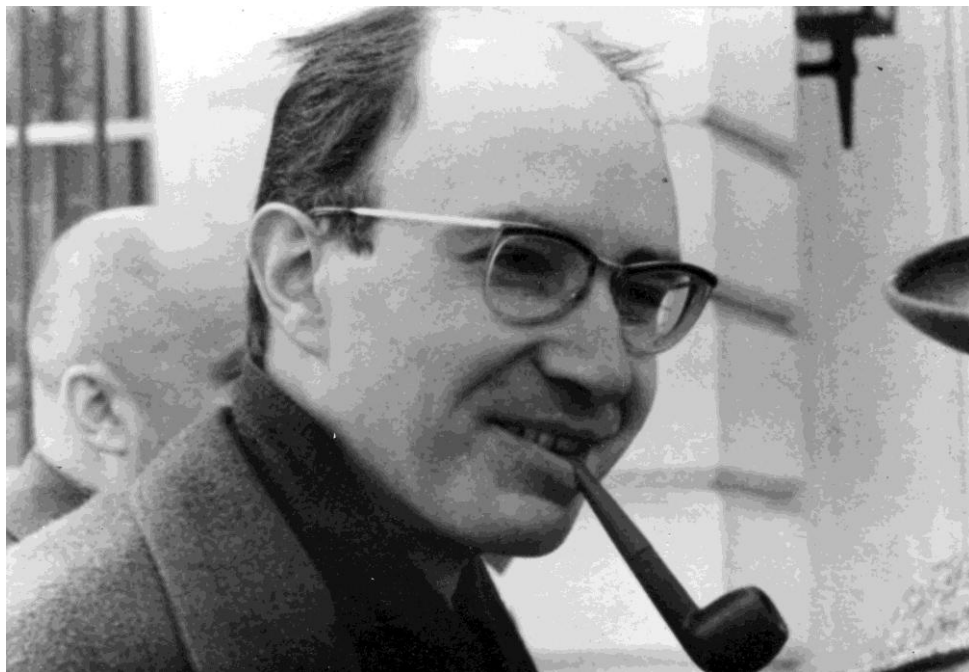
Archives de la Sarthe, extension en construction (juin 1973) © Gérard Naud (autorisation Archives départementales de la Sarthe)



Archives de la Sarthe, nouveau bâtiment (1976) © Gérard Naud
(autorisation Archives départementales de la Sarthe)

Je rejoins Gérard comme conservateur adjoint le 1^{er} janvier 1965. J'y apporte l'expérience des Archives de la Seine, expérience courte mais très formatrice, tant en matière de solutions novatrices pour traiter des masses d'archives contemporaines que de réflexion archivistique, de relations humaines, de gestion de projets et de travail d'équipe.

Gérard, durant son stage de fin d'études, avait beaucoup appris en matière d'archives contemporaines auprès de Marie-Thérèse Chabord aux Archives nationales et de Jean Quéguiner aux Archives départementales de Seine-et-Marne. Homme d'action, il est déterminé à trouver à la situation des solutions globales et d'avenir.



Portrait de Gérard Naud, du temps des Archives de la Sarthe (années 1970)
© Archives départementales de la Sarthe

Fixer les objectifs, déterminer une méthode et les outils nécessaires pour l'appliquer, ce fut le travail de l'équipe de direction que nous avons formée avec deux jeunes sous-archivistes : Nicole Billy et Michel Termeau.

Les objectifs :

- à l'égard des archives déjà conservées et mal connues, procurer sur elles, avant les classements de détail, une vue d'ensemble – même sommaire – pour les rendre immédiatement accessibles et faciliter tant la politique d'inventaire que les éliminations ;
- à l'égard des administrations productrices, agir « en temps réel », contemporain des agents producteurs, pour recueillir en même temps que les documents, l'information utile à leur compréhension en vue d'une gestion efficace.

L'outil intellectuel, c'est l'analyse archivistique appliquée aux archives contemporaines. Aux Archives de la Seine, Yves Pérotin m'avait dit : « en diplomatique à l'École des chartes, pour la période médiévale ou moderne, vous avez appris à analyser un document en fonction de tout ce qui a été à son origine : acte, auteurs, objet, etc. Or, les instruments de recherche qui répertorient des archives contemporaines au niveau de l'article ou d'ensembles d'articles les définissent essentiellement par l'objet, sans rendre compte de l'activité qui a été à l'origine des documents ni des intervenants. À vous de transposer les éléments de l'analyse diplomatique pour l'analyse d'archives contemporaines à partir d'une grille énumérant les divers éléments – action, auteur ou agent, type de document [...] – à travailler et surtout à confronter avec la réalité des archives conservées aux Archives de la Seine ». J'avais en effet, avec l'aide d'un agent administratif, à reprendre des indications sommaires existant sur des versements anciens, cotés ou non, sur des fiches à perforations marginales avec analyse et mots-clés. C'était, selon son expression, « l'informatique du pauvre » mais une bonne initiation au tri par rubrique, de classement méthodique et par indexation.

C'est l'utilisation systématique de cette méthode d'analyse qui nous permet de réaliser à partir de 1965 un état détaillé des archives de la période 1800-1940, présenté dans l'ordre méthodique par série, à l'aide du même type de fiches mécanographiques. Dans ce projet où je suis acteur et pilote de ceux qui y participent, nous cherchons à affiner la méthode et à la rendre accessible et praticable à différents niveaux de formation professionnelle.

Cet état méthodique permettra d'entamer des répertoires de série, à commencer par la série O pilotée par Gérard, avec une étude institutionnelle très poussée et une organisation du travail adaptée. Classement et répertoire ont pu ainsi être réalisés rapidement et de façon coordonnée avec ceux qui pouvaient y consacrer un temps plus ou moins long.

La même méthode d'analyse est appliquée au traitement des versements avec une cotation qui préfigurera – comme dans d'autres départements – la cotation en W instituée en 1979 pour la période postérieure à 1940 : reprise des versements déjà reçus, reprise systématique à partir de 1974 des bordereaux des nouveaux versements, avec analyse et fiches ; amorce d'une formation des services versants. D'où une priorité donnée à la formation et aux outils pédagogiques internes et externes : manuels pour la procédure à suivre, analyses type, fiches d'éliminables intégrées dans le fichier général.

En dix ans, pour les archives contemporaines, le rattrapage de l'arriéré avait été fait, les outils pour la gestion et la communication mis en place.



Salle de tri des Archives de la Sarthe, équipe au travail [1966-1967]
© Gérard Naud (autorisation Archives départementales de la Sarthe)

Nous n'étions pas les seuls à chercher des solutions dans ce domaine : dès 1959, dans *La Gazette des archives*, paraissent les articles de Jacqueline Mady sur les versements des services centraux aux Archives nationales¹ et d'Henri Gilles sur les missions de conservateurs d'archives dans les ministères², puis celui, très novateur, d'Henri Charnier sur les versements des préfectures dans les Archives départementales³. Pendant les années 1960, ce sont les articles d'Yves Pérotin⁴,

¹ MADY (Jacqueline), « Les versements des services centraux aux Archives nationales », *La Gazette des archives*, n° 25, 1^{er} trimestre 1959, p. 5-10.

² GILLES (Henri), « Les missions des conservateurs d'archives dans les ministères », *ibidem*, p. 11-17.

³ CHARNIER (Henri), « Les versements des services des préfectures dans les Archives départementales », *La Gazette des archives*, n° 26, 2^e trimestre 1959, p. 6-32.

⁴ PEROTIN (Yves), « Le "Records management" et l'administration anglaise des archives », *La Gazette des archives*, n° 44, 1^{er} trimestre 1964, p. 5-17.

PEROTIN (Yves), « Le grenier de l'histoire et les récoltes excédentaires », *La Gazette des archives*, n° 50, 3^e trimestre 1965, p. 131-143.

PEROTIN (Yves), « Les archivistes et le mépris », *La Gazette des archives*, n° 68, 1^{er} trimestre 1970, p. 7-23.

de Michel Duchein¹, l'évocation dans les rencontres régionales de l'AAF² et dans les congrès nationaux de tous les problèmes posés par la masse des archives contemporaines. On parle préarchivage, théorie des trois âges, formation professionnelle. On parle moins de l'application d'une science archivistique à cette masse dès leur prise en charge. C'était notre conviction que les archives contemporaines méritaient un traitement scientifique dès leur versement, voire dès leur formation : d'où l'article de Gérard en 1971 dans *La Gazette des archives* n° 75 « Pré-archiver » ? D'abord, analyser ». La méthode d'analyse était au cœur de ce traitement ainsi qu'une organisation du travail à l'intérieur du service. Il nous a fallu aussi nous battre pour maintenir cette option. Pendant les dix premières années, nous avons reçu des encouragements de notre hiérarchie mais il y a également eu affrontement.

Les années 1970 voient se multiplier les expériences et discussions sur le thème des archives contemporaines. Au congrès de Valence³, en 1975, le directeur général Jean Favier en fait une priorité.

En 1977, Gérard succède à Michel Duchein comme rédacteur en chef de *La Gazette des archives*. Dès son premier « liminaire »⁴, il rend hommage à son prédécesseur et dit son « espoir de se trouver mêlé de plus près à l'échange de réflexions et d'expériences ». Le n° 100 est l'occasion d'un renouvellement : nouvelle couverture, éditorial exprimant sa conception du métier et du rôle de *La Gazette*.

Une politique des Archives de France en matière d'archives contemporaines se développe. La loi sur les archives du 3 janvier 1979, les circulaires de 1979 sur le traitement des archives postérieures à 1940 en sont les témoins. Gérard s'en réjouit, mais reste réaliste dans ses éditoriaux « Bons comptes, bonnes archives »⁵, « Temps nouveaux »⁶.

¹ DUCHEIN (Michel), « La révolution archivistique : le défi des archives modernes à l'archiviste », *La Gazette des archives*, n° 80, 1^{er} trimestre 1973, p. 11-24.

² « Question mise à l'étude pour l'année 1968 : le traitement des archives contemporaines », *La Gazette des archives*, n° 59, 4^e trimestre 1967, p. 251-252, et « Réunions régionales d'archivistes tenues en 1968 sur le thème "Le traitement des archives contemporaines" », supplément au n° 63 de *La Gazette des archives*, 4^e trimestre 1968.

³ Compte rendu du « 20^e Congrès national des Archives de France », *La Gazette des archives*, n° 91, 4^e trimestre 1975, p. 267-270.

⁴ NAUD (Gérard), « Liminaire », *La Gazette des archives*, n° 96, 1^{er} trimestre 1977, p. 11-12

⁵ NAUD (Gérard), « Bons comptes, bonnes archives », *La Gazette des archives*, n° 104, 1^{er} trimestre 1979, p. 10-11.

⁶ NAUD (Gérard), « Temps nouveaux », *La Gazette des archives*, n° 108, 1^{er} trimestre 1980, p. 7-8.

Pendant ces dix-neuf ans dans la Sarthe, l'effort pour un véritable traitement archivistique des archives contemporaines ne s'est pas fait au détriment des autres tâches d'un service d'archives départementales. Gérard consacre beaucoup de son temps à l'inspection des archives communales et édite un tableau de gestion à l'attention des secrétaires de mairie. Après avoir fait le tour du département en dix ans, ses interventions se feront plus sélectives.

Le développement de l'accueil du public est aussi une tâche essentielle tant dans l'organisation de la salle de lecture que dans le développement des instruments de recherche. Avec l'extension du dépôt en 1973, la nouvelle salle de lecture se remplit très vite. Si c'est plutôt moi qui suis pilote dans ce secteur, Gérard suit cette évolution de très près avec un outil statistique. Le titre de son article sur le sujet dans la *Gazette* en 1979 est significatif de son attitude dans le métier : « Agir ou subir »¹. Le service éducatif est créé dès 1965-1966 et rencontre un grand succès, avec petites expositions et publications. Ce secteur fait partie de mes responsabilités, mais Gérard lui donne une impulsion particulière en créant et animant une association « Archives et Documents sarthois » regroupant archives, musées, bibliothèques et certains de leurs usagers, notamment enseignants, pour des publications d'histoire locale, dans un esprit d'éducation populaire et interdisciplinaire.

Cette expérience interdisciplinaire, Gérard l'avait acquise dès ses débuts au Mans, lors d'expositions commémoratives des guerres mondiales en 1964 et 1968, préparées avec les conservateurs du musée et de la bibliothèque du Mans : chacun avait appris quelque chose du métier de l'autre dans un climat d'amitié.



Exposition
commémorative
de la guerre
1914 - 1918 (Vivoain) :
préparation en
collaboration avec
les collègues du musée,
de la bibliothèque et de
l'animation culturelle
(1968)
© Collection familiale

¹ NAUD (Gérard), « Le public des Archives de la Sarthe, 1967-1978 : agir ou subir », *La Gazette des archives*, n° 105, 2^e trimestre 1979, p. 97-111.



Exposition commémorative de la guerre 1914 - 1918, au prieuré de Vivoin (1968)
© Collection familiale

Le dépôt, même après son extension, ne pouvait pas accueillir de grandes expositions et Gérard n'était pas demandeur pour en organiser. Quand, par la suite, le préfet ou le conseil général lui en ont fait commande, il s'y est investi et toujours avec les mêmes collaborations, pour tirer au mieux parti du cadre de l'abbaye de l'Épau et intéresser un large public.

De 1980 à 1983, il rédige le *Guide des archives de la Sarthe*, particulièrement développé pour les archives de la période 1800-1940 grâce au fruit des travaux des années précédentes et offrant une méthodologie de recherche interdisciplinaire et inter-établissements.

Les années 1980 sont dominées par la généralisation des outils informatiques. Auparavant, il était surtout question des ordinateurs centraux et des grands fichiers informatiques. En 1972, Gérard avait déjà participé à un stage IRIA¹, organisé par les Archives de France pour les conservateurs d'archives volontaires.

¹ Institut de recherche en informatique et automatique.

Avec l'apparition des micro-ordinateurs, c'est la décentralisation de l'informatique. Gérard qui, depuis son baccalauréat, a remplacé son stylo par une machine à écrire, va remplacer celle-ci par un micro-ordinateur. Dernièrement, lors d'une rencontre amicale aux Archives de la Sarthe, une ancienne collègue se rappelait de Gérard rentrant de chez un « artisan informatique » avec un *Goupil*, le portant comme un trésor.

Entre traitement de texte et indexation, les applications sont multiples dans les services d'archives départementaux et communaux. Les fichiers « matières » évoluent vers des bases de données... Ces perspectives rendent d'autant plus nécessaire une méthode d'identification et d'analyse. Dans ce but, nous publions en 1981 notre article sur l'analyse des archives administratives contemporaines.

Le congrès des Archives de France de 1983 à Angers a pour thème la bureautique et l'informatique dans les Archives. Je fais partie de l'équipe de préparation animée par Gildas Bernard, « L'informatique ou la mort », selon ses termes, et fais à ce congrès une intervention sur le thème « L'analyse archivistique : un préalable nécessaire à l'utilisation par les Archives de l'informatique documentaire »¹. Tout le travail des années précédentes peut fructifier grâce à l'informatique mais la qualité de l'indexation et l'efficacité des bases de données reposent sur la qualité du travail scientifique d'analyse.

Pendant toutes ces années dans la Sarthe, nous avons eu des échanges très réguliers et très enrichissants avec les autres services d'archives de la région, que ce soit dans le cadre institutionnel ou dans celui de l'AAAF : échanges entre conservateurs mais aussi visites des services proposées tour à tour à l'ensemble du personnel des services voisins.

Nous étions bien au Mans, avec une équipe qui s'était renforcée peu à peu, bien soudée ; même si le travail ne manquait pas et si le métrage linéaire libre se réduisait, on pouvait y faire face ensemble, chacun prenant ses responsabilités. Pourtant nous sommes prêts à un nouveau défi et, en 1983, c'est dans cet esprit que Gérard est volontaire pour prendre la direction de la Cité des archives contemporaines... à condition que j'y vienne aussi.

¹ NAUD (Christiane), « L'analyse archivistique », dans *Actes du XXVII^e congrès national des archivistes français*, Angers, octobre 1983, Paris, Archives nationales, 1985, p. 53-59.

Troisième étape : Fontainebleau, le « CAC »¹, 1983-1995

Gérard prend ses fonctions comme directeur de la Cité des archives contemporaines à Fontainebleau le 2 mai 1983. Je le rejoins mi-juillet, après avoir assuré un intérim des fonctions de directeur au Mans.



Portrait de Gérard Naud (fin des années 1980), du temps du CAC
© Collection familiale

Changement d'échelle : des effectifs multipliés par trois, 200 km linéaires de rayonnages, 8 à 10 km linéaires d'archives accueillies par an, un équipement technologique de pointe.

¹ CAC : Cité des archives contemporaines, puis, à partir de 1986, Centre des archives contemporaines.

Des atouts : le CAC est entièrement dévoué à l'accueil et au traitement des archives contemporaines issues du gouvernement et des ministères ; aux anciens bâtiments de l'OTAN se sont ajoutées deux unités, respectivement de 80 et 70 kml. La dernière, l'« U2 », est prête à entrer en service avec un équipement permettant de traiter des versements de fichiers informatiques (l'application Constance). Les programmes Priam (Préarchivage Informatisé des Archives des Ministères) 1 et 2 permettent la gestion au quotidien des versements et des communications grâce à une cotation par versement, un code des services producteurs et une gestion de l'espace.

Mais également des problèmes : les services des entrées – les versements – et des communications – presque exclusivement alors des communications administratives – fonctionnent à flux tendu en utilisant Priam 1 et Priam 2. Une panne, une absence et il faut trouver une solution tout de suite. Cela engendre des tensions et nécessite une veille technologique constante : les applications sont anciennes et surtout le volet documentaire n'existe pas. Il faut aussi dès maintenant monter le dossier de la construction de l'« U3 ».

Depuis 1982, les archivistes en mission dans les ministères, par l'intermédiaire desquels se font les versements, forment une section et c'est le moment de renforcer la coopération entre Paris et Fontainebleau.

La principale tâche de Gérard va être de diriger et il l'a vécu comme un engagement personnel à l'égard du service public comme à celui du personnel dont il avait la responsabilité. Il l'a conçu comme un travail d'équipe. Ce fut d'abord avec l'équipe scientifique (conservateurs, documentalistes et, selon les besoins, toute autre personne) : fixer des objectifs, se répartir le travail et les responsabilités – l'organigramme – puis faire le point, s'adapter, rebondir dans les difficultés. Et ce fut souvent nécessaire. Ce fut aussi écouter, essayer d'être accessible à tous, veiller à ce que nous mettons maintenant sous les termes « vivre ensemble ». Et ce n'est jamais facile.

En tant que directeur, Gérard consacre beaucoup de temps à assurer au CAC des moyens de fonctionnement : personnel, budget, bâtiments, outils technologiques.

Assurer le fonctionnement quotidien du CAC ne suffit pas. Il est nécessaire de préparer sur le site l'archivage définitif, avec tout ce que cela comprend comme évaluation, éliminations, instruments de recherche. Dans cette chaîne de traitement, la section des missions et le CAC sont des partenaires indissociables : Gérard s'investit beaucoup dans ce partenariat. Priam 3 fait

partie des objectifs prioritaires définis ensemble : constituer une base de données donnant accès à l'ensemble des versements conservés. C'est le secteur – traitement des fonds – dont je suis responsable au CAC et je m'y mets tout de suite.

Je travaille avec une informaticienne déléguée par le ministère de la Culture sur un projet de base avec un progiciel très facile à utiliser pour des non informaticiens, sur micro-ordinateur ou terminal.

Pour couvrir dans un délai raisonnable l'ensemble des fonds, le niveau retenu pour la description est le versement avec son « sommaire » : analyse synthétique et données générales sur le versement, avec pour l'indexation la possibilité de créer une ou plusieurs unités documentaires en cas de groupes d'articles très hétérogènes. Les champs d'indexation correspondent aux différents éléments de l'analyse. Le travail commence avec la section des missions en première ligne. La saisie est décentralisée, chaque partenaire saisissant sur ses fichiers de travail. La relecture et la validation préalable sont faites par l'administrateur responsable avant transfert dans la base consultable par tous. Très vite, la nécessité de listes d'autorité pour différents champs et même d'un thésaurus pour le champ « objet » est apparue ; d'où la mise en place d'un groupe de travail et l'élaboration, par Alain Roquelet, mon collègue au CAC, d'un programme spécifique. Comme responsable de la relecture et de la validation, je passe beaucoup de temps à examiner ce que nous appelons familièrement les « fournées » préparées par chaque mission et également celles préparées au CAC. Le dialogue avec chacun des partenaires à cette occasion, les réunions animées par Christine Pétilat, responsable de la section des missions, enrichissent la réflexion scientifique et permettent d'avancer. En une dizaine d'années, la quasi-totalité des versements est traitée et l'on peut entrevoir les possibilités variées d'exploitation de la base : interrogation (type référothèque), programmes d'éliminations, édition d'instruments de recherche.

Gérard intervient plus personnellement dans l'évolution des outils informatiques, en particulier en ce qui concerne la prévision et la programmation des versements. Il développe avec la section des missions une télématique spécifique : ce sera ARAMIS¹, qui fournira avant le versement toutes les données nécessaires à la programmation, à l'enregistrement (Priam 1) et celles pour le fichier de travail sommaire de Priam 3. La continuité dans la chaîne de traitement est réalisée.

¹ ARAMIS : ARchivage Automatisé des MISsions.

Il s'intéressera aussi particulièrement au traitement des archives informatiques par l'équipe Constance, dirigée par Michèle Conchon, en s'initiant à leur méthode et en la faisant connaître. Il se préoccupait de ce qui se profilait à l'horizon au-delà des grands fichiers statistiques comme les archives électroniques à traiter et également de l'évolution des supports de conservation, de la bande au disque optique numérique.

Enfin, devant l'évolution constante des structures administratives au niveau central, il recherchait la manière de la prendre en compte dans la gestion informatique de la nomenclature des services dite « code N1 », utilisée au CAC.

Sur les questions posées par les archives contemporaines et les archives nouvelles la réflexion est internationale et Gérard y contribue, notamment à travers le secrétariat du Comité des archives courantes du Conseil international des archives ; il y fait connaître le développement de l'expérience du CAC.

En 1986, la Cité des archives contemporaines devient Centre des archives contemporaines et assure officiellement l'ensemble des fonctions d'un dépôt d'archives en partenariat avec la section des missions.

Le Congrès international des archives qui se tient à Paris en 1988 est l'occasion pour le CAC d'accueillir de nombreux archivistes étrangers et de leur présenter son fonctionnement et ses activités en développement, notamment Constance et Priam 3. Grâce à la mobilisation de tout le personnel, ces visites ont été un succès et un encouragement à continuer à progresser.

À partir de 1990-1991, le CAC connaît des années plus difficiles. Nous sommes en période de crise économique et de réduction budgétaire et les investissements prévus sont menacés : en l'occurrence, la construction de l'unité 3. En février 1991, l'État décide qu'elle ne peut être construite parce que Fontainebleau est trop près de Paris. C'est la première vague des « délocalisations » : les investissements doivent être réalisés hors d'Île-de-France. Or, déjà au CAC les espaces libres se font rares. À cela vont s'ajouter les postes vacants non pourvus, la reprise par le ministère de la Culture des postes d'informaticiens qui travaillaient avec les archivistes au CAC. Enfin, coup de tonnerre le 20 septembre 1994 : le Comité interministériel d'aménagement du territoire, réuni à Troyes, annonce le transfert à Reims des « archives contemporaines » et de trente-cinq emplois. Cette décision, prise sans aucune considération ni de l'existant ni des besoins réels, suscite une vive émotion au CAC et dans l'ensemble des Archives de France. Le projet d'une maison de la mémoire de la V^e République à Reims, pour les archives définitives postérieures à 1958, n'en est pas moins officialisé. CAC et section

des missions restent solidaires pour poursuivre la continuité du traitement des archives ministérielles malgré la difficulté. C'est dans ce contexte que Gérard rédige l'article « Un métier de notre temps, l'archivage »¹, cherchant à approfondir la réflexion sur l'ensemble de la chaîne de traitement des archives pour l'avenir. Quoique physiquement épuisé par de longues journées – et soirées – de travail, il met toutes ses forces dans le maintien du fonctionnement du CAC ; il tient bon par rapport à la Direction des archives de France sur le droit du personnel à être informé des projets les concernant.

Dès mars 1994, nous avons tous deux demandé à prendre notre retraite au 1^{er} juillet 1995 : pour Gérard à 60 ans, pour moi à 57 ans, compte tenu des avantages liés à nos quatre enfants. Ce n'était pas par dégoût du métier mais par désir d'avoir encore des forces pour faire autre chose.

Le 29 juin 1995, nous fêtons notre départ avec le personnel du CAC, de nombreux confrères et amis, une bonne délégation des Archives de la Sarthe, sans aucun discours officiel mais avec toute la convivialité qui nous était chère ; Gérard « passe la main » à Christine Pétilat qui va diriger la section des missions et le centre réunis. Le regret de laisser une situation difficile s'accompagne de la confiance envers ceux qui restent et les jeunes générations d'archivistes ; notre temps à Fontainebleau nous a permis d'apprécier leur motivation.



Gérard et Christiane Naud, le jour de leur départ en retraite (juin 1995) © Collection familiale

¹ NAUD (Gérard), « Un métier de notre temps : l'archivage », *La Gazette des archives*, n° 170-171, 3^e et 4^e trimestres 1995, p. 427-442.

Cela faisait trente-trois ans que nous travaillions ensemble ; c'est un choix que nous n'avons jamais regretté. Nous avons la même passion pour le métier, pour la réflexion intellectuelle, des convictions communes par rapport à la vérité historique, aux relations humaines, au service public. Nous privilégions les projets communs et le travail d'équipe. Nous avons des tempéraments et talents différents mais complémentaires.

De sa formation chartiste, Gérard avait gardé le sens de la rigueur, le goût de l'histoire du droit et des institutions. Dans ses fonctions de directeur, il a développé une grande capacité à assumer toutes les tâches administratives et le management nécessaire, tout en développant une réflexion de fond sur l'avenir du service public des archives à partir des problèmes rencontrés. Il avait un don pour écrire. Son humour était proverbial et parfois provocateur. Il aimait tout ce qui était technique, des problèmes de plomberie à la recherche informatique.

J'avais le même goût de l'histoire, plus de l'histoire du quotidien. J'ai pu développer des capacités à la formation, à l'encadrement ou l'animation d'équipes, à l'élaboration d'instruments de recherche, la recherche archivistique fondamentale restant étroitement liée à la pratique.

Que ce soit au Mans ou à Fontainebleau, l'équipe de direction était plus large que nous deux. Notre couple était un soutien mutuel dans les difficultés comme dans les projets, mais je n'étais ni la voix du patron ni son oreille.

Et après...

La retraite nous a permis non seulement de mener une vie plus détendue mais de prendre des engagements personnels autres que professionnels, plutôt dans un cadre associatif. Ainsi Gérard a pu utiliser ses aptitudes à l'organisation et à l'écriture, ceci pendant cinq ans sans problème. Début 2000 est diagnostiquée une maladie cardio-pulmonaire incurable qui va l'obliger à réduire, puis cesser ses activités.

Un nouveau combat s'engage, que Gérard va mener : il veut comprendre, s'informer, observe l'évolution de la maladie avec précision, en « malade compétent » lui dira son pneumologue. Dans ce combat, nous faisons équipe au quotidien ; je suis son « copilote ». La lucidité sur son état ne l'empêchait pas

Christiane Naud

de goûter la vie et de s'intéresser à tout et à tous. Ses deux dernières années nous les avons passées en Charente, pays de son père, où l'air était bon et où il se sentait « chez lui ». Nous n'oublions pas les archives grâce à nos filles, Dominique et Marie-Édith, toutes deux dans le métier, à la *Lettre* de l'Association des archivistes français, et nous apprécions l'évolution de la profession, la qualité des initiatives et des expériences.

Christiane NAUD
Conservateur en chef du patrimoine honoraire